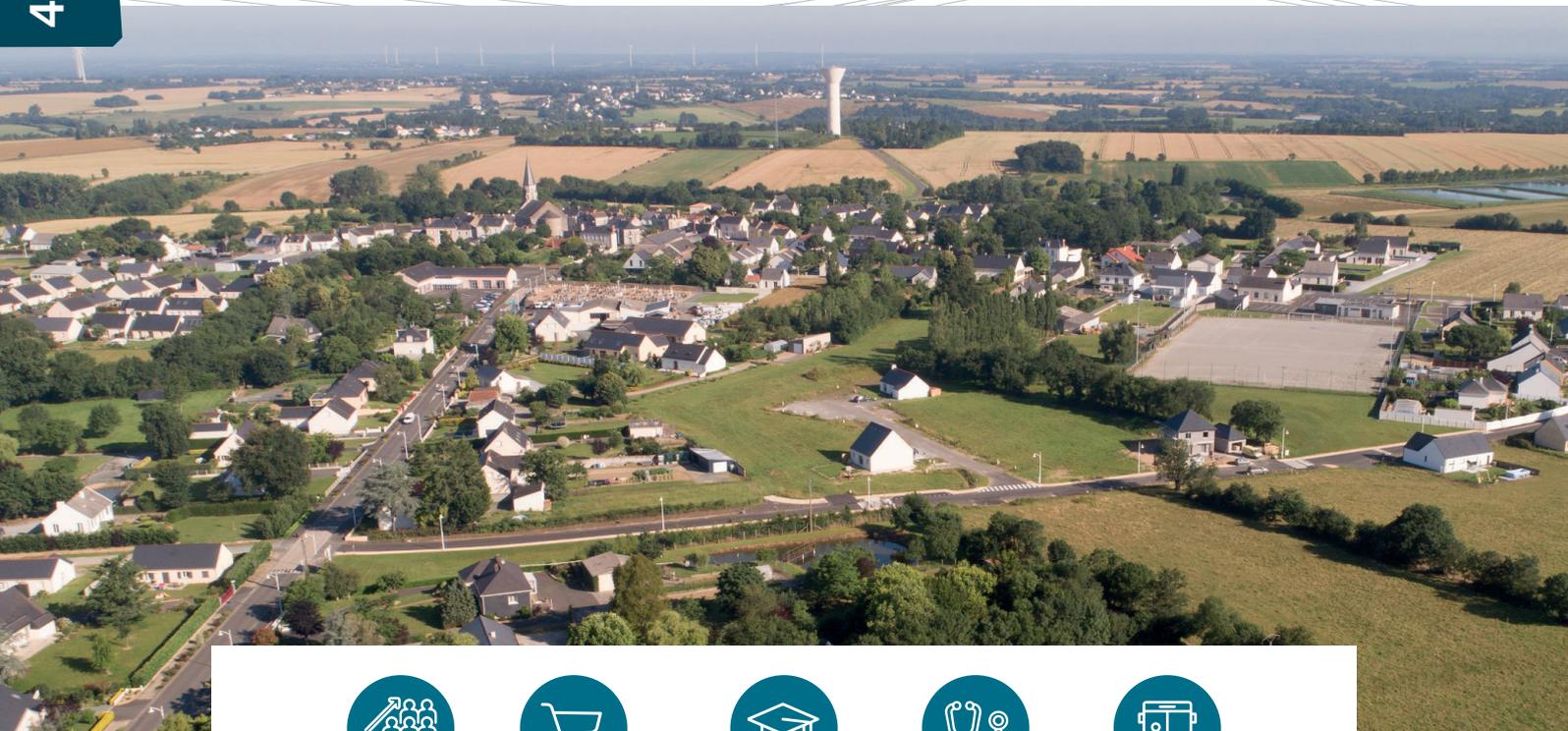




La Roche Blanche

ZAC des Clonières



1 225
habitants*



Commerce



Etablissement
Scolaire



Santé



Transport

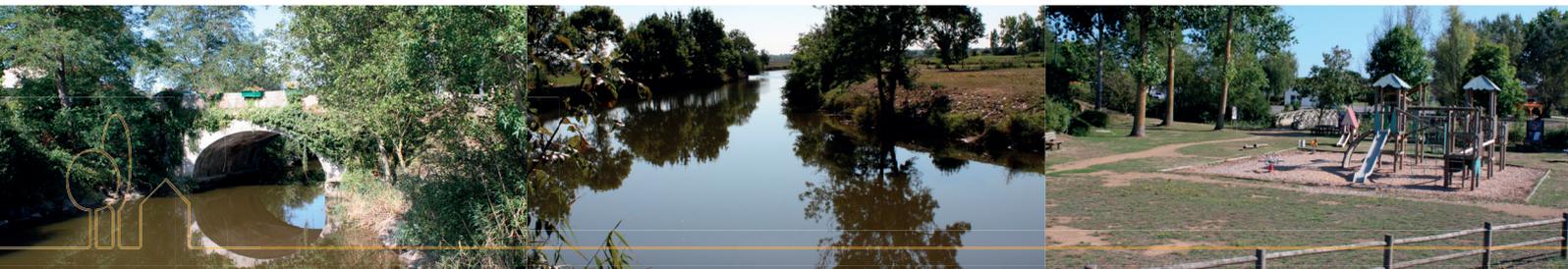


La Roche-Blanche est une commune rurale de l'ouest de la France, dans le département de la Loire-Atlantique. Elle est située à 45 km environ à l'Est de Nantes et à seulement 9 km au Nord-Est d'Ancenis.

Commune rurale monopolarisée, elle fait partie de l'aire urbaine d'Ancenis. Elle est également située à proximité du Bois de Maumusson et du Bois du Triage.

La Roche Blanche est une commune attractive et dynamique qui offre tous les équipements urbains nécessaires au quotidien. Les activités associatives sont riches et variées et les activités sportives sont mises en avant par des équipements publics de qualité. Idéalement située elle offre un cadre de vie agréable et paisible pour l'ensemble de la famille et ce à moins de 10 minutes d'Ancenis.

* Pour l'année 2019





Plan de la première tranche viabilisée

Une commune dynamique dans un cadre privilégié



6 tranches



14 hectares



environ
140 lots



10 minutes
d'Ancenis



de 369
à 72 m²

La « ZAC des Clonières » est le fruit de la volonté communale d'organiser et de maîtriser pour une durée de 15 ans, l'urbanisme du secteur Est du bourg, par la création successive de plusieurs tranches entre la rue Saint Michel (RD 25) et la rue des Lilas (RD 18).

La ZAC est composée d'environ 140 logements, couvrant une superficie d'environ 14 hectares.

Ce projet a été mis en œuvre pour répondre à la demande locale, par la réalisation de maisons individuelles en cohérence avec les secteurs bâtis du bourg. Il permet à la commune de s'inscrire dans le mouvement de renouvellement démographique avec l'arrivée de jeunes ménages.

L'aménagement de ce nouveau quartier prend en compte à la fois les exigences liées à l'urbanisation du secteur et la volonté de respecter le caractère bocager environnant.

L'enjeu est de réussir une organisation urbanistique intégrant une trame paysagère cohérente qui garantit l'équilibre recherché entre les emprises destinées à la construction et les espaces plantés.

Elle offre à terme une dominante végétale en continuité du paysage rural environnant et une répartition hiérarchisée des secteurs d'habitat.

